



Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges.
Sections du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.
1 rue sédillot 67 000 Strasbourg
Tél : 03 88 37 31 93
@ : snfolcalsacetresorier@gmail.com

FONDS DE GRÈVE MOBILISATION RÉFORME DES RETRAITES

Chère camarade,
Cher camarade,

Comme nous l'avons annoncé en décembre, les sections syndicales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont décidé d'aider financièrement les adhérents grévistes mobilisés à partir du 19 janvier 2023 contre la réforme des Retraites Borne - Macron. Cette aide s'ajoute à l'indemnisation décidée par la confédération (30 euros par jour de grève). Les premiers retraits ont été réalisés sur le bulletin édité fin mai 2023. Les adhérents du SNFOLC peuvent ainsi d'ores et déjà constituer leur dossier de demande.

Pour bénéficier de cela, il faudra :

- faire 3 jours de grève minimum (consécutifs ou non, du 19 janvier à la fin du mouvement),
- être à jour de sa cotisation syndicale (les syndiqués ayant opté pour le prélèvement automatique sont réputés être à jour) ; pour cela envoyer un **scan de sa carte d'adhérent 2022 et/ou 2023**.
- envoyer **une copie de sa ou ses fiches de paie au format PDF, et un RIB** à l'adresse snfolcalsacetresorier@gmail.com avec pour objet "fonds de grève".

Le montant de la participation pour une journée de grève est indiqué dans le tableau ci-dessous, l'indemnisation journalière est celle figurant dans la dernière colonne (**indemnisation limitée au montant journalier effectivement prélevé sur le traitement**)

Indice (information se trouvant sur la fiche de paie)	Participation SNFOLC Alsace	Participation Confédération	Total / jour (min. 3 jours)
AESH - AED - AP	66% du montant retenu	30	
300 à 399	10	30	40
400 à 499	20	30	50
500 à 599	30	30	60
600 et plus	40	30	70

Nous restons mobilisés pour stopper la réforme des retraites quoi qu'il arrive.

Fraternellement – Yvon BRUCHER, pour les bureaux du snfolc 67 et du snfolc 68.